

# Les miracles au risque des probabilités

**L**es miracles constituent un enjeu important du croire parce qu'ils font *preuve*. Ils attestent, dans l'esprit du croyant, de l'existence de causes insaisissables par l'empire habituel de nos sens, mais révélées par les effets qu'elles produisent.

Les institutions religieuses ont des raisons de se méfier de ces phénomènes. D'une part, parce que ceux qui prétendent les produire, à la condition qu'on les croie, peuvent éventuellement revendiquer une autorité qui pourrait leur permettre de contester l'orthodoxie de l'expression religieuse et les hiérarchies sur lesquelles elle s'appuie.

D'autre part, parce qu'il a paru un temps que l'interprétation littérale de certains textes religieux (en particulier la Bible) étaient plus que sérieusement concurrencée par les propositions de la science concernant l'interprétation du réel (par exemple cosmogonie, zoogonie, anthropogonie...). Dans ce contexte, en particulier dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, il a paru raisonnable à certaines autorités religieuses de ne pas engager un combat qui paraissait perdu d'avance et admettre, comme le fait souvent la

croissance lorsqu'elle est confrontée à une contradiction du réel, qu'il convenait d'interpréter *symboliquement* certaines de ses propositions<sup>1</sup>. De ce point de vue, la déclaration du pape Jean-Paul II à l'Académie pontificale des sciences le 22 octobre 1996 incite à penser que c'est une solution de ce type qui a la faveur du Vatican : il y affirmait notamment : « La théorie de l'évolution est plus qu'une hypothèse » et invitait à un « dialogue confiant entre l'Eglise et la science »<sup>2</sup>. C'est sans doute avec cette logique que, tant au niveau de l'exorcisme que des miracles, l'Eglise catholique s'est montrée prudente. Sans en nier évidemment jamais la possibilité d'existence, elle a renforcé sa volonté d'évaluer les faits qu'on lui présentait comme miraculeux par des instances d'experts et en fonction de critères drastiques. Dans ces conditions, les effets s'en sont fait (statistiquement du moins) fortement sentir. De ce point de vue, la situation de Lourdes et ses miraculés est exemplaire.

## Canonisation et authentification du miracle

Il y a des cas de rémissions rapportés par le comité médical international de Lourdes qui sont proprement miraculeux, comme celui d'Anna Santaniello, la 67<sup>e</sup> et avant-dernière miraculée reconnue de Lourdes à ce jour (le caractère miraculeux de sa rémission fut officiellement déclaré le 21 septembre 2005).

Cette dame, qui a aujourd'hui plus de 90 ans, est sur son lit de mort en 1952, gravement atteinte par une maladie de Bouillaud officiellement diagnostiquée, elle est « grande cardiaque », incapable de se déplacer ou de parler, atteinte d'une cyanose de la face et d'un œdème descendant sur les jambes, le pronostic vital est plus qu'engagé, d'ailleurs, elle reçoit le 27 juillet l'extrême onction. Elle arrive à Lourdes sur une civière le 16 août 1952 et après son immersion dans l'eau « miraculeuse », elle guérit presque instantanément. Elle se met alors sur ses pieds et participe à des processions le soir même. Plusieurs médecins s'enquière de son état et l'auscultent, les symptômes pathologiques ont disparu, le cœur d'Anna Santaniello bat de façon stable et normalement alors qu'il avoisinait les 120 pulsations par minute avant sa guérison. *Exit* la cyanose et la dyspnée, seul l'œdème aux membres inférieurs n'a pas tout à fait disparu. Mais il ne restera bientôt plus aucune trace de ces ennuis de santé.

Comme on le voit, il aura cependant fallu plus de cinquante ans pour qu'Anna Santaniello soit officiellement reconnue miraculée de Lourdes malgré le caractère spectaculaire et authentifié de sa guérison. C'est que les autorités catholiques ne délivrent pas facilement ce genre de « certificats ». Le Vatican a compris, en effet, qu'il était important pour sa crédibilité de réguler les phénomènes miraculeux. Pour cela, il a notamment mis sur pied, à partir des années 1920, une commission de médecins dont l'objectif était, après enquête, d'y voir plus clair dans la masse de ceux qui postulaient au statut de miraculé. En fait, une commis-

sion avait été mise sur pied dès juillet 1858, mais elle ne comptait que des ecclésiastiques, incompetents à évaluer scientifiquement les témoignages qui leur parvenaient. Cette commission a donc, un temps, été une simple instance d'enregistrement des cas signalés. On observe d'ailleurs que depuis l'instauration de cette commission de médecins, le nombre de miraculés a décliné sensiblement comme le montre le graphique ci-dessous.

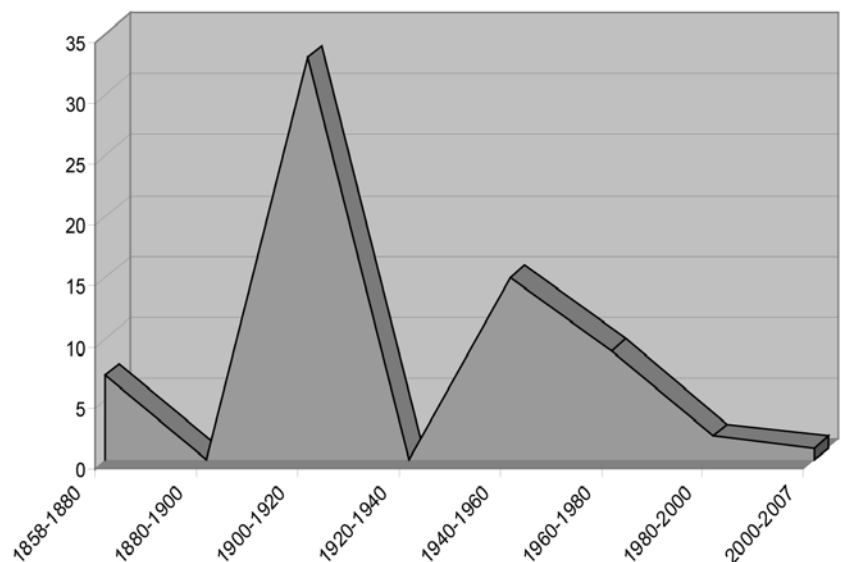
Ce graphique appelle plusieurs remarques. D'abord, il permet de voir qu'un pic d'authentification a eu lieu entre 1900 et 1920. Il faudrait faire une mention pour l'année 1908 où 20 miracles ont été validés, ce qui constitue un record inégalé à ce jour. Un record très opportun à vrai dire car cette date correspondait au cinquantenaire des apparitions mariales à Lourdes. Ensuite, il fait apparaître que le nombre de miraculés chute vertigineusement entre 1920 et 1940, ce qui correspond à la mise en place de la commission d'évaluation composée exclusivement de médecins.

Enfin, ce graphique permet de constater que le nombre de miraculés diminue sensiblement à partir des années 1960. Là encore, la rigueur accrue de la commission scientifique de Lourdes qui devient internationale et les progrès des connaissances médi-

cales ne sont probablement pas étrangers au phénomène.

Devenir un miraculé de Lourdes, aujourd'hui, ressemble un peu à un chemin de croix. Il faut d'abord en passer par un entretien avec le docteur Patrick Theillier, actuel médecin permanent du bureau médical des sanctuaires de Lourdes, Président de l'association médicale internationale de Lourdes qui comprend plus de 10 000 professionnels de santé dans plus de 75 pays. Il occupe cette charge depuis 1998, ce qui lui confère la lourde tâche d'opérer un premier tri parmi les quelque 50 personnes qui postulent en moyenne chaque année au titre de miraculé. Les dossiers s'accumulent d'ailleurs depuis la création des archives du bureau médical en 1883, puisque sur 7012 déclarations, l'Eglise n'a reconnu que 67 miracles soit même pas 1 %.

Comme il l'explique lui-même (Theillier 2004), la sélection qu'il opère dans les dossiers ne constitue que la première étape pour que le miracle soit authentifié. En effet, le dossier est ensuite examiné par une commission de médecins qui, si elle le juge suffisamment intéressant, avertit l'évêque de son diocèse. Dès lors, et c'est une troisième étape décisive, une fois accepté par le bureau médical, le dossier est entre les mains du comité médical international de Lourdes où



des spécialistes de nombreuses disciplines sont présents. Un spécialiste de la pathologie considérée se penche sur le dossier en profondeur avant de soumettre à la commission, par un vote majoritaire, la poursuite de son étude. La recherche initiale peut prendre plusieurs années. Le dossier qui est constitué est donc solide d'un point de vue scientifique. Il s'agit prioritairement de voir si cette guérison, supposée miraculeuse, ne peut pas s'expliquer par les voies normales de la science, ce qui nécessite de se familiariser avec les recherches les plus pointues dans le domaine.

Une dernière commission étudie enfin, avant de rendre officiel le caractère miraculeux de la guérison, le contexte religieux de la rémission. Il s'agit de voir si la personne s'est bien rendue à Lourdes dans une démarche de foi sincère qui pourrait éclairer la dite guérison.

Les critères que retient cette commission de médecins pour donner un avis favorable aux guérisons inexplicables sont drastiques : la maladie doit être avérée et très grave avec un pronostic fatal, elle doit être organique ou lésionnelle (ce qui exclut les psychopathologies, même les plus graves) et un traitement ne doit pas avoir été à l'origine de la guérison (ce qui exclut les guérisons de cancer car la plupart font l'objet d'un traitement, même si celui-ci paraît inefficace), laquelle doit être soudaine et durable. Tout ceci reproduit l'esprit des critères que le cardinal Prospero Lambertini (qui devint bientôt le Pape Benoît XIV) avait établi en 1738 pour évaluer le caractère miraculeux des guérisons que l'Eglise avait à évaluer. Tout ceci élimine la grande majorité des postulants. Il n'en reste pas moins que, malgré ce tamis serré, quelques dossiers parviennent à émerger, et, sauf à supposer la malhonnêteté de ceux qui composent ces commissions, ces cas ne peuvent être expliqués en l'état actuel de la connaissance médicale.

Le caractère extraordinaire de ces cas constitue une raison forte pour les fidèles d'y voir une confirmation de leur croyance. Dès lors, toute tentative d'en rendre compte de façon rationnelle, en invoquant le hasard par

exemple, paraît être la manifestation indubitable de la mauvaise foi. C'est cette irritation que manifeste Georges Morand, exorciste du diocèse de Paris, reprochant à l'Eglise de subir le joug de ces injonctions rationalistes de l'époque contemporaine jusqu'à l'absurde : « Devant un fait troublant, l'hypothèse la plus invraisemblable paraît préférable à la simple supposition d'une intervention surnaturelle »<sup>3</sup>. Il s'étonne même d'ailleurs, étant donné l'étroitesse des fourches caudines des évaluations, qu'on puisse encore trouver des miracles.

## Miracles et taille de l'échantillon

Que ces raisons paraissent fortes à ceux qui endossent la croyance en la possibilité de l'intercession thérapeutique de saints dans notre monde, qu'elles paraissent même troublantes à l'esprit ordinaire, ne signifie pas qu'elles soient objectivement fondées. En l'occurrence, la ferveur des croyants ne serait peut-être pas si importante s'ils avaient en tête ce beau passage de Bacon :

Il répondit correctement celui qui, voyant suspendus dans un temple les tableaux votifs de ceux qui s'étaient acquittés de leurs vœux, après avoir échappé au péril d'un naufrage, et pressé de dire si enfin il reconnaissait la puissance des dieux, demanda en retour : « Mais où sont peints ceux qui périrent après avoir prononcé un vœu ? » (aphorisme 46 du *Novum Organum*).

Ce que veut dire Bacon, c'est que – pour faire écho à l'agacement de Georges Morand – le caractère miraculeux d'un phénomène, ou même seulement sa dimension improbable, ne peut bien se juger qu'au regard de la taille de l'échantillon duquel il est issu. Ainsi, trente témoignages de miracles maritimes peuvent paraître impressionnants, mais sans doute ne le sont-ils que parce que nous ne savons rien du nombre de ceux qui ont péri après avoir pourtant fait une prière. Supposons que l'on ait une chance sur cent de s'en sortir dans les conditions

moyennes d'un naufrage, qu'il y ait trente survivants n'a rien d'étonnant si la population des naufragés considérés était de trois mille...

Prenons un autre exemple, supposons que quelqu'un prétende avoir deviné dix fois de suite le côté de la pièce qui est sorti dans un jeu de pile ou face, en jouant avec une pièce non truquée. La chose peut paraître singulière dans la mesure où elle est, en effet, improbable : il y a environ 977 chances sur 1 000 000 d'obtenir un tel résultat, soit un peu moins d'une chance sur mille. Cet individu pourrait même s'exhiber sur les plateaux de télévision en prétendant faire ainsi la preuve des capacités cachées du cerveau. Celui qui affirmerait, contre lui, qu'il ne s'agit que de hasard aurait peut-être du mal à convaincre, il passerait aux yeux d'un Georges Morand pour un être de mauvaise foi. Pourtant, la seule question raisonnable à poser à cette personne est celle du nombre d'essais auxquels elle a procédé pour obtenir ce résultat. Voici qu'elle répond qu'elle a tenté 1 000 fois sa chance ! Ou peut-être n'a-t-elle tenté qu'une seule fois sa chance, mais que 1 000 candidats ont été testés dans un laboratoire de parapsychologie, ce qui revient au même. Dès lors, le mystère disparaît, le résultat obtenu n'est rien moins que normal. L'événement était en effet improbable, mais il était issu d'un nombre de tentatives qui ne le fait pas sortir du cadre de ce qu'il est permis d'attendre du hasard. La seule exhibition de sa réussite fait disparaître la masse de ses insuccès et donne l'illusion de la réalisation de l'improbable. Il s'agit là d'une faute de raisonnement très fréquente qui peut être nommée : *erreur de négligence de la taille de l'échantillon*<sup>4</sup>. Elle surgit en raison de notre fréquente incapacité à tenir compte, dans notre appréciation d'un phénomène, du nombre d'occurrences qui ont présidé à son avènement. Cette erreur de raisonnement est d'autant plus attractive qu'elle concerne un phénomène à probabilité d'apparition faible, mais produit par un grand nombre d'occurrences. Nous avons, dès lors, l'impression qu'il est extraordinaire puisque nous ne pouvons, ou ne voulons pas, considérer la nature de la série duquel il est issu.

C'est ce type de raisonnement captieux que certains astrologues mobilisent pour faire croire que les méthodes qu'ils utilisent les rendent capables de prévoir l'avenir. Elisabeth Teissier, par exemple, affirme fréquemment qu'elle avait prévu la catastrophe de Tchernobyl<sup>5</sup>. Or, le fait qu'une prédiction coïncide avec un phénomène a de quoi troubler. Cette coïncidence est présentée comme un argument en faveur de la thèse astrologique et il peut convaincre un esprit ne prenant pas garde à l'erreur de négligence de la taille de l'échantillon. En effet, comme Cicéron l'affirmait (1992, livre II, chap. XXXIX), préfigurant la célèbre remarque de Voltaire: « Les haruspices ne sont pas malchanceux au point que jamais n'arrive par hasard l'événement qu'ils ont annoncé ». En d'autres termes, même s'il est peu probable qu'une prédiction coïncide avec la réalité, cette coïncidence ne peut être évaluée qu'au regard du nombre de prédictions émises. Plus le nombre de prédictions émises est important, plus la probabilité de chances que l'une d'entre elles soit exacte l'est aussi. Aussi curieux que cela puisse paraître, cette réalité est mal perçue par l'esprit non préparé, car il focalise son attention sur l'*unicité* du phénomène. En l'occurrence, la prédiction de l'astrologue Teissier était issue d'un livre *Votre horoscope 1986* (Edition N°1, 1985, p.36) qui proposait des centaines de prédictions fausses dans leur immense majorité<sup>6</sup>. En outre, ce « succès », si l'on fait l'effort de se rapporter au livre de Teissier, est bien fragile. En effet, contrairement à ce qu'elle a dit et écrit ultérieurement, son *Horoscope 1986* n'annonçait pas tout à fait au jour près l'événement, et, ce qui était évoqué était pour le moins imprécis: « Citons pour 1986 les alentours des 9 et 22 avril (accidents dû à des gaz toxiques) » (p. 36).

Si le « succès » de l'astrologue était rapporté à ses insuccès, il serait naturellement considéré comme relevant du hasard. À ce titre, Bélanger (2002, p. 141) mentionne une expérience éclairante menée par des Québécois depuis 1995. Chaque année, ils proposent une confrontation entre voyants officiels et sceptiques. Chaque groupe

effectue des prévisions pour l'année qui vient, et le taux de réussite de chacune des équipes est comparé. Le résultat est qu'aucune différence n'est remarquable, alors que les sceptiques utilisent des moyens parfaitement aléatoires pour établir leurs prévisions. En 1997 par exemple, ils prophétisèrent qu'un tremblement de terre aurait lieu en Amérique du Sud le 23 octobre 1998. Pour ce faire, ils se sont servis de trois cibles sur lesquelles ils avaient joué aux fléchettes, la première indiquait le lieu, la deuxième, la date et la troisième l'événement. Or, cette prévision se révéla rigoureusement exacte.

Il y a donc des coïncidences qui nous paraissent tellement extraordinaires que nous jugeons raisonnable de ne pas les attribuer au hasard. Le problème est qu'un phénomène peut être extraordinaire (car caractérisé par une probabilité faible d'apparition) *et cependant* le résultat du hasard, s'il est issu d'un très grand nombre d'occurrences. Or, c'est exactement dans ce cas de figure que nous nous trouvons lorsque nous évaluons intuitivement le caractère improbable des guérisons dites miraculeuses. Depuis 150 ans que des pèlerinages y sont organisés, on suppose que des centaines de millions de personnes s'y sont rendus. Les chiffres proposés par l'office du tourisme de Lourdes indiquent que cette ville accueille 6 millions de pèlerins par an, soit 900 millions d'individus depuis 1958. Ce chiffre, cependant, doit être revu à la baisse car il est probable que les 6 millions de pèlerins par an annoncés ont fluctué, ne serait-ce que parce que la notoriété du lieu a dû aller croissant. En outre, il est probable aussi que de nombreuses personnes se sont rendues plusieurs années de suite à Lourdes et sont donc comptabilisées plusieurs fois. Quoi qu'il en soit, une certitude demeure: pour évaluer le phénomène, il faut tenir compte du fait que, depuis 1858, un nombre impressionnant de personnes s'est rendu à Lourdes en espérant guérir d'une pathologie plus ou moins grave.

Ces considérations n'affaiblissent en rien le caractère inexplicable des rémissions dont il est question, elles soulignent seulement, qu'une fois de

plus, l'improbable ne se manifeste que soutenu par un nombre d'occurrences impressionnant. Le problème est que Lourdes n'a pas le monopole des guérisons inexplicables. Sans faire appel à la bonne volonté de Dieu, de la Sainte Vierge ou d'un saint, les milieux hospitaliers connaissent, eux aussi, le bonheur de voir certains de leurs patients, manifestement condamnés, guérir sans que leur médecin puisse l'expliquer.

À vrai dire, les cas de rémissions spontanées dans les milieux hospitaliers sont assez peu connus. Paradoxalement, ces guérisons ne semblent pas beaucoup intéresser les chercheurs. Ainsi, vingt publications annuelles seulement dans le monde (en moyenne) évoquent et analysent ces cas, ce qui est peu. Il faut bien admettre que ces phénomènes sont assez rares. Brendan O'Regan et Caryle Hirshberg (1993) ont analysé de façon exhaustive les publications portant sur ce genre de guérisons de 1864 à 1992. Ce travail de titan les a conduit à lire des milliers de pages et d'analyses sur la question, il fournit des données essentielles pour qui veut réfléchir à ce type de guérisons inexplicables. Ils ont recensé 1574 cas durant les 128 ans étudiés. On notera d'abord que 70% de ces guérisons concernent un cancer, lequel peut toucher n'importe quel organe (bouche, gorge, pharynx, organes respiratoires et intra-thoraciques, peau, sein, yeux, systèmes nerveux, etc.). Ceci ne nous intéresse pas vraiment dans notre comparaison avec les miracles de Lourdes puisque la commission médicale internationale de Lourdes a tendance à ne pas considérer les cas de rémissions de cancers car ils sont, la plupart du temps, précédés par une thérapie (il est donc difficile d'évaluer la part du miracle et celle du succès thérapeutique inespéré) et ne correspondent donc pas aux critères drastiques de l'évaluation du miraculeux par les autorités religieuses.

Sur ces 1574, ce sont donc les 30% restants qui nous intéresseront, puisqu'ils donnent lieu à des guérisons qui pourraient être considérées comme miraculeuse par la commission de Lourdes. Parmi ces 30%, on observe des guérisons de maladies très

diverses, elles peuvent toucher la vascularisation, les cellules du sang ou la moelle osseuse, les maladies infectieuses, le système digestif ou respiratoire, le système nerveux, les organes sensoriels, la peau, les muscles etc.

Le point qui nous intéressera le plus est que O'Regan et Hirshberg constate que ces cas de guérisons surviennent à une fréquence estimée de 1 cas pour 100 000. Si l'on exclut de ces résultats les guérisons de cancer, on obtient 1 cas pour 333 333. Il existe quelques hypothèses pour rendre compte de ces guérisons inexplicables en milieu hospitalier. On a constaté, par exemple, que des infections avec fortes fièvres, des réactions immunes ou allergiques étaient de nature à provoquer parfois ces guérisons. Le fait est que, dans l'état actuel de la médecine, nous ignorons presque tout de ce phénomène. La médecine n'est donc pas compétente pour éclairer les cas de guérisons miraculeuses qu'elles aient lieu à Lourdes ou en milieu hospitalier. La question est donc de savoir si Lourdes, de ce point de vue est, en effet, une terre d'élection du miracle.

La simple comparaison des chiffres apporte une conclusion : *non*.

Même s'il est difficile d'apprécier les taux de convalescence miraculeux en milieu hospitalier par rapport à ceux qui surviennent à Lourdes, une comparaison approximative ne permet pas de mettre en relief une différence qui serait en faveur du lieu saint.

Nous savons qu'il y a 67 miracles authentifiés pour des centaines de millions de visiteurs depuis 1858. Nous avons vu qu'il est possible de supposer que certains reviennent plusieurs fois à Lourdes. Imaginons que 300 millions de personnes se soient rendues à Lourdes depuis les apparitions mariales (au lieu des 900 millions correspondant aux 6 millions de visiteurs par an depuis près de 150 ans, mais dont on doit supposer que certains sont venus plusieurs fois). Il y aurait donc une guérison miraculeuse tous les 4 500 000 visiteurs environ. Il est vrai que toutes les personnes bénéficiant d'une guérison miraculeuse ne se manifestent peut-être pas, par crainte d'une publicité excessive ou de la lourdeur des démarches administratives, et

on peut ajouter que tous les visiteurs de Lourdes ne sont pas forcément atteints d'une grave maladie. Ce ne sont donc pas 4 500 000 personnes qui sont concernées par la comparaison avec le milieu hospitalier, mais beaucoup moins. Une sur dix ? Moins sans doute. Mais il faut ajouter, pour être juste, qu'il conviendrait d'effectuer ces calculs sur les cas recensés depuis les années 1920, voire depuis les années 1960 où les expertises paraissent devenir sérieuses, ce qui ne serait pas favorable au lieu saint.

La conclusion est entachée d'incertitudes, mais on peut dire qu'avec 67 guérisons en un peu plus de 150 ans, Lourdes n'affiche, en toute logique, pas des résultats plus impressionnants que ceux du milieu hospitalier. Mais il se trouve que la publicité faite autour d'un miracle constaté à Lourdes est beaucoup plus importante que celle dont peut bénéficier une rémission en milieu hospitalier. Elle va donner lieu à des reportages télévisés, radiophoniques, à des articles de presse. Des interviews du ou de la miraculé(e) seront réalisées. On cherchera à en savoir plus : comment les choses se sont-elles passées ? Comme le récit sera objectivement extraordinaire, il va frapper les esprits. Il restera dans l'air comme une impression favorable au lieu saint.

## Miracles et prophéties auto-réalisatrices

La médiatisation de ces faits est de nature à amplifier encore les manifestations du miraculeux. Pourquoi ? Parce qu'elle suscitera de plus en plus de vocations de pèlerins. Et plus nombreux seront les pèlerins, plus les chances de voir un événement improbable (miraculeux) se produire seront grandes. Il s'agit d'une configuration un peu particulière d'un phénomène que le sociologue américain Robert K. Merton (1965) a proposé d'appeler les *self-fulfilling prophecies* qui a été popularisé, en français, sous le terme de prophéties autoréalisatrices.

Merton (p. 140) appuie sa réflexion sur ce qu'il appelle le théorème de

Thomas : « quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Pour éclairer cette idée, il donne, entre autres, l'exemple de la rumeur qui frappa la *Last National Bank* de Cartwright Millingville. Cette banque était jusque-là prospère, mais une rumeur d'insolvabilité s'était répandue parmi les clients, et malgré les réserves en liquidité de la banque, cette dernière ne put faire face aux abondantes demandes de retrait d'argent. Ayant pris acte de cette rumeur, de nombreux clients ont décidé de retirer leur argent, par précaution. Ce faisant, la banque est effectivement devenue insolvable. Elle a vécu là sa dernière semaine d'existence, terrassée par une prophétie autoréalisatrice.

Par ailleurs, en mars 1979, certains journaux de l'Ouest Américain firent abondamment mention d'un risque de pénurie de pétrole. Les automobilistes de l'Etat de Californie, comme l'on pouvait s'y attendre, inquiétés par cette annonce, décidèrent de remplir de concert leur réservoir. Tant et si bien, que les douze millions d'automobiles assoiffées asséchèrent immanquablement les réserves, pourtant abondantes, de carburant, confirmant ainsi la réalité d'une peur qui n'était alors que très hypothétique.

La médiatisation d'un fait miraculeux, ou la rumeur affirmant qu'il est possible de voir ses vœux se réaliser avec plus de probabilités ici qu'ailleurs, a donc des chances de provoquer un phénomène de *recrutement* qui va mécaniquement augmenter le nombre de ceux qui vont « tenter leur chance ». Plus important sera le nombre des candidats, plus grande sera la probabilité de chances qu'il y ait au moins un élu durant un temps donné. L'apparition d'un nouvel élu amplifiera le phénomène de recrutement jusqu'à un seuil critique où un lieu, un homme, sera considéré comme vecteur de miracle.

Pour mieux comprendre comment les choses peuvent se dérouler selon cette logique, prenons un autre exemple. Alfred Bessette<sup>7</sup>, dit le Frère André, a été canonisé le 17 octobre 2010. Pour obtenir cette distinction *post mortem*, il faut faire la preuve qu'un miracle a été produit, qui est généralement une

guérison inexplicable. Nous avons vu combien il était difficile de satisfaire les critères très sélectifs des comités d'évaluation du miracle. D'ailleurs, ce miracle a été authentifié en 2009 alors que le frère André est mort en 1937. Rien ne prédestinait Alfred Bessette à un tel honneur : issu d'un milieu très modeste, neuvième d'une famille de treize enfants, son noviciat durera trois ans, ce qui est long, la congrégation de Sainte-Croix dans laquelle il prétendait entrer hésitait à le recruter en raison de sa santé fragile et de sa faible éducation. Il se voit malgré tout confier l'emploi de portier au Collège Notre-Dame à Montréal, il restera là pendant près de 40 ans, devant la porte, à recevoir les visiteurs et à servir d'homme à tout faire dans la communauté du haut de son mètre cinquante. Mais bientôt il se dit que le petit homme est bon et que ses prières peuvent guérir. On ne sait pas vraiment comment les choses ont commencé, peut-être a-t-on cru qu'il avait soulagé quelques rhumatismes par ses prières ? Les visiteurs lui confient d'abord leurs maux, non dans l'espoir d'être guéris, mais seulement parce que c'est un religieux. Il les accompagne de leur prière et se rend parfois chez eux, leur donne une médaille de Saint Joseph et brûle de l'huile d'olive devant la statue du saint, il les incite, en outre, à s'oindre le corps de cette huile. Le premier témoignage recueilli est celui de Désiré-Michel Giraudeau dit frère Aldéric qui rapporte aussi d'autres guérisons. En 1878, soit huit ans après qu'il a commencé à occuper son poste de portier, paraît, à Paris, dans *Les Annales de l'association Saint-Joseph* un article sur les dons de celui qu'on surnomme le « petit frère ».

La rumeur se répand donc et bientôt les plaintes de parents, faisant valoir que la proximité entre les élèves et les malades devant le collège n'est pas saine, conduiront à la construction d'un abri en face du collège où Alfred Bessette peut recevoir ses « patients ». La conséquence de cela est qu'il peut accueillir de plus en plus de monde. Bientôt cet afflux sera tel que son projet de construction d'une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph pourra voir le jour (grâce à des dons de fidèles).

Le premier sanctuaire s'ouvre en 1904, mais il faudra l'agrandir à quatre reprises en une dizaine d'années ! Ceci est un indice solide, en plus des témoignages recueillis, du fait que la taille de l'échantillon croît d'année en année. À partir de 1910, le courrier est tel qu'il faut adjoindre à Alfred Bessette un secrétaire. Un autre indice est significatif, la revue les *Annales de saint-Joseph* destinée à faire connaître les œuvres de l'oratoire Saint-Joseph où on a placé le frère André passe d'un tirage de 3 600 en 1912 à 122 000 en 1932. La réputation du petit frère devient internationale et il faut bientôt envisager de remplacer le sanctuaire, même agrandi, par une basilique. On inaugure la première pièce du projet en 1917, une crypte qui peut contenir mille personnes. Mais là encore, ce n'est pas suffisant, la demande afflue de partout. Alfred Bessette reçoit de 9h à 17h et il se déplace le soir chez ceux dont l'état ne leur permet plus de venir visiter le « petit frère ». Il reçoit près de 300 lettres par jour, un homme seul n'est plus suffisant pour l'aider, c'est un secrétariat qui est à présent nécessaire. Il ne peut plus se déplacer sans que les chefs de gare n'annonce sa venue et que se pressent sur son chemin ceux qui espèrent une rencontre avec lui, une guérison.

L'oratoire Saint-Joseph, qui sera finalement construit, sera l'un des plus grands édifices religieux du monde. Longtemps après sa mort, il reçoit entre un demi-million à deux millions de visiteurs par an (selon les sources), ce qui est considérable. On comprend dès lors que la mécanique probabiliste à l'œuvre à Lourdes fonctionne ici aussi et plus encore à vrai dire. Pourquoi ? Parce que dans le cas des personnalités considérées comme miraculeuses, il n'y a pas besoin d'être en contact physique avec elles pour voir le prodige se réaliser. En l'occurrence, les deux miracles qui furent nécessaires à la canonisation d'Alfred Bessette ont été réalisés... après sa mort ! Le premier concerne un Américain de Rochester, Giuseppe Carlo Audino, souffrant d'un cancer<sup>8</sup> du foie généralisé en 1957 (soit 20 ans après la mort du « petit frère ») et qui, après de nombreuses prières accompagnées « en esprit » par

le frère André, fut déclaré totalement guéri (9 médecins examinèrent son cas, 150 radiographies furent faites etc.). Le second concerne un enfant de dix ans plongé dans un profond coma en 1990 après avoir été heurté par une voiture. Souffrant de deux fractures du crâne et d'une hémorragie cérébrale majeure, son pronostic vital est plus qu'engagé. Pourtant, trois semaines après, un membre de la famille fait le voyage vers l'oratoire Saint-Joseph et demande la guérison de l'enfant... qui se réveille de son coma le jour même et se rétablit sans séquelle. Là aussi un volumineux rapport (800 pages) est établi par la commission médicale du Vatican.

Dans ces conditions (le personnage miraculeux n'a ni besoin d'être présent, ni besoin d'être vivant), on imagine que la probabilité de recueillir des cas guérisons inexplicables augmente considérablement, à proportion de la taille d'un échantillon qui devient titanique.

## Vers une modélisation prédictive de l'apparition du miracle

Une objection à cette approche probabiliste du miracle pourrait être que pour qu'un lieu ou un personnage devienne miraculeux et entraîne un effet de recrutement, il faut bien un fait fondateur qui défie les probabilités. En réalité... par vraiment. Dans le cas Bessette, par exemple, on voit bien que les premières guérisons obtenues ne présentent pas de caractère exceptionnel. Ce peut être le soulagement de problèmes musculaires, dermatologiques, de migraines... autant de phénomènes qui ont souvent une dimension psychosomatique. N'importe quel rebouteux de village obtient des résultats parfois satisfaisants lorsqu'il a pour clientèle des individus disposés à croire en ses pouvoirs.

Un autre aspect du problème, et qui révèle une fois de plus les affres du biais de négligence de la taille de l'échantillon, est que l'histoire ne retient que le trajet des lieux ou personnages miraculeux qui ont « réussi » et non ceux,

bien plus nombreux, qui ont sombré dans l'oubli parce que le nombre de faits de guérison qu'on leur attribue ne fut pas suffisant pour recruter le nombre de visiteurs critiques nécessaires à l'apparition d'authentiques guérisons inexplicables. Il y a, en quelques sortes, une sélection *darwinienne* du miraculeux. Parmi les milliers de sites qui pourraient prétendre à devenir miraculeux, seuls quelques uns, par hasard, vont voir un miracle se produire, augmenter en conséquence la taille de l'échantillon de leurs visiteurs et créer un effet de renforcement. On peut donc parier sur le fait que de nombreux sites à potentialité miraculeuse ont sombré dans l'oubli. C'est sans doute ce qui est arrivé, ou ce qui guette, par exemple, le site christique de Sierck-les-Bains<sup>9</sup>, non loin de Thionville en Moselle. En septembre 1985, sur une des maisons du centre-ville, certains passants remarquèrent une tache d'humidité aux allures étranges. Certains prétendirent même y voir une figure anthropomorphique, plus précisément un visage. Ces taches, si l'on y regardait de plus près, pouvaient, en effet, laisser deviner l'esquisse involontaire d'une face barbue surmontée d'une longue chevelure. Des milliers de personnes interprétèrent ceci comme le signe d'une intervention divine. On prétendit bientôt qu'il s'agissait là du visage du Christ. Certains promeneurs firent même tout exprès le détour pour jeter un œil curieux ou dévot sur le Christ de Sierck-les-Bains, d'autres organisèrent des pèlerinages en bus pour contempler et prier devant ce qu'ils considéraient comme une théophanie. Quoi qu'il en soit, il n'y eut pas de guérisons miraculeuses enregistrées et lorsque la tache d'humidité se résorba, on oublia progressivement les potentialités miraculeuses de ce lieu. D'autres lieux « survivent » sans une gloire comparable à celle de Lourdes. C'est le cas d'Arles-sur-Tech<sup>10</sup>, une petite ville des Pyrénées-Orientales, proche d'Amélie-les-Bains, où l'on trouve un sarcophage constitué d'un bloc de marbre de 1,9 mètre de long sur 0,65 mètres de haut et 0,5 mètre de large, surmonté par un lourd couvercle d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. La tombe en elle-même

ne repose pas sur le sol, mais sur deux blocs de vingt centimètres de hauteurs, elle est datée du IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle et est censée contenir les dépouilles des saints Abdon et Sennen.

Le miracle est le suivant : chaque jour, la tombe « produit » de l'eau (environ un litre) qui peut être puisée grâce à une pompe à siphon introduite dans un petit orifice à la jointure du couvercle et du sarcophage et cette eau est censée avoir des vertus curatives<sup>11</sup>. Certes, une rumeur positive concernant les propriétés médicinales de cette eau attire bien quelques visiteurs, mais cela n'est pas suffisant pour postuler un miraculeux.

Combien faut-il de visiteurs exactement pour espérer obtenir un miracle ? C'est une question difficile à résoudre, mais l'on peut, pour le plaisir de l'exercice, approcher une réponse raisonnable. On sait qu'une guérison miraculeuse survient tous les 300 000 cas en milieu hospitalier (si l'on accepte les cancers, il faut trois fois moins d'individus). On sait aussi qu'il y a un miracle à Lourdes tous les 2,25 ans, mais dans le même temps, on doit tenir compte du fait que nombre de ces miracles ne seraient plus authentifiés aujourd'hui. Si l'on ne retient donc que les miracles ayant eu lieu lors des soixante dernières années, un miracle y survient tous les trois ans.

Pour obtenir le même rendement miraculeux que Lourdes, il faut qu'un endroit accueille 100 000 personnes par an atteintes d'un mal susceptible de donner lieu à un miracle. La grande inconnue de cette équation est la proportion de tels individus parmi ceux qui font un pèlerinage vers ce lieu. Imaginons qu'il y en ait une sur dix, on peut alors établir la zone frontalière du miraculeux à un million de visiteurs par an, ce qui est difficile à obtenir. Une fois ce pallier atteint cependant, on peut parier sur une certaine pérennité du lieu qui assurera, régulièrement, l'apparition de miracles, lesquels provoqueront l'effet de recrutement nécessaire à l'apparition du prochain miracle. Compte-tenu du temps disponible moyen des individus, il doit être possible de se faire

une idée du nombre possible de lieux miraculeux sur la planète.

## Conclusion

Le miracle a été ici conçu comme l'interprétation par une autorité religieuse de la réalisation d'un événement hautement improbable. Toute la démonstration proposée ne tient bien entendu que si l'événement est improbable et non impossible. Dans le premier cas, on l'a vu, l'improbable peut se réaliser si le nombre d'occurrences qui compose le phénomène est suffisamment important. Une réalité statistique dont ne peut (et parfois ne veut) pas prendre conscience le croyant. Très différent serait le problème si l'on assistait à un événement non improbable mais impossible. Hélas, si de tels phénomènes existent dans la littérature, ils n'ont jamais pu être observés et évalués par une commission comme celle qui authentifie les miracles de Lourdes. Ainsi, dans tous les dossiers qui s'accumulent sur le bureau du docteur Patrick Theillier, médecin permanent du bureau médical des sanctuaires de Lourdes, aucune résurrection, aucun membre amputé ayant repoussé...

Avant qu'un tel événement ne se produise, on aura plutôt intérêt à percevoir ces faits hautement improbables comme la seule manifestation du hasard. Pour autant, cette négociation avec l'improbable que proposent les institutions religieuses demeure un enjeu important pour la sociologie des croyances. L'Église catholique, par exemple, est en concurrence avec les Églises évangéliques et pentecôtistes protestantes qui sont beaucoup moins regardantes qu'elles sur l'authentification des miracles. Les secondes le sont d'autant moins qu'elles ne bénéficient pas d'instances de centralisation des données et des moyens de constituer sur le long terme des comités d'experts crédibles. La conséquence de cela est qu'elles paraissent gagner des parts sur le marché cognitif. Elles acceptent de rendre des services devant lesquels rechignent l'Église catholique. Mais celle-ci, consciente de ce problème

(et de quelques autres), commence à réagir. De ce point de vue, les déclarations de Mgr Perrier, évêque de Tarbes et Lourdes, sont très illustratives. Se défendant de vouloir brader les miracles, il trouve tout de même que les critères drastiques que s'impose l'Eglise catholique la desservent dans la concurrence qui l'oppose aux autres cultes. Ainsi, il propose de distinguer trois degrés de miracles, les premiers seraient considérés comme des guérisons « inattendues », qui deviendraient, après un complément d'enquête, des guérisons « confirmées », puis viendrait, ultime étape, la « reconnaissance du caractère exceptionnel de la guérison ». On le comprend, cette procédure aurait pour conséquence d'abaisser le « seuil de probabilités » nécessaire à l'apparition du miracle et multiplierait les occurrences et donc la médiatisation de ceux-ci.

## Bibliographie

- Auzou G. (1973), *Au commencement Dieu créa le monde*, Paris, Cerf.
- Bacon F. (1986 [1620]), *Novum Organum*, Paris, PUF.
- Belanger M. (2002), La divination, in Marhic R. (ed.), *Guide critique de l'extraordinaire*, Paris, Les Arts Libéraux.
- Broch H. & Charpak G. (2002), *Devenez sorciers, devenez savants*, Paris, Odile Jacob.
- Bronner G. (2006), *Vie et mort des croyances collectives*, Paris, Hermann.
- Bronner G. (2007), *L'empire de l'erreur. Éléments de sociologie cognitive*, Paris, PUF.
- Cicéron (1992 [45 av. J.-C.]), *De la divination*, Paris, Les Belles Lettres.
- Cuniot A. (1989), *Incroyable... mais faux!*, Bordeaux, L'horizon chimérique.
- Lachance M. (2010), *Le Frère André: l'histoire de l'obscur portier qui allait accomplir des miracles*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- Merton R.K. (1965), *Éléments de théorie de la méthode sociologique*, Paris, Plon.
- Morand G. (1993), *Sors de cet homme, Satan*, Paris, Fayard.
- O'Regan B. & Hirschberg C. (1993), *Spontaneous Remission. An Annotated Bibliography*, Sausalito CA, Institute of Noetic Sciences.
- Theillier P. (2004), *Et si on parlait des miracles*, Paris, Presses de la Renaissance.

## Notes

1. G.Auzou (1973, p. 140-141), par exemple, rappelle que certains, pour sauvegarder la « vérité de la Bible » confrontée aux anomalies de certains de ses récits que révélaient les progrès scientifiques, et notamment la découverte des fossiles et de la datation de la Terre, proposèrent d'interpréter les jours bibliques comme la métaphore de périodes prolongées, d'époques géologiques. La Bible, pour eux, décrivait la très lente formation de l'univers, l'apparition successive des espèces, conformément à ce que la science de leur époque venait de découvrir. Ils se sont alors extasiés devant la formidable modernité et le prophétisme scientifique du texte sacré.
2. [http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/speeches/1992/october/documents/hf\\_jp-ii\\_spe\\_19921031\\_accademia-scienze\\_fr.html](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1992/october/documents/hf_jp-ii_spe_19921031_accademia-scienze_fr.html).
3. Morand (1993).
4. J'ai proposé cette appellation pour ce genre de raisonnements dans Bronner (2006).
5. C'est ce qu'annonce, par exemple, la quatrième de couverture de l'un de ses textes *L'astrologie, science du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris Edition N°1, 1988.
6. Voir sur ce point Cuniot (1989).
7. Les données présentées ici sont issues de Lachance (2010).
8. On remarquera ici que la guérison du cancer est acceptée comme étant de nature miraculeuse (était-ce parce que le malade avait interrompu tout soin ?).
9. Pour une analyse du phénomène (Bronner, 2007).
10. Cf. Broch & Charpak (2002).
11. En fait, l'enquête des hydrologues résout parfaitement ce mystère du sarcophage d'Arles-sur-Tech, en expliquant comment l'eau de pluie pénètre le tombeau et ne s'évapore plus étant donné que le fond en est devenu étanche avec le temps (phénomène de sédimentation). Leurs mesures permettent de confirmer cette hypothèse et mettent un point final à cette étrange affaire en laissant seulement quelques points de suspension concernant l'évaluation exacte de la part du phénomène de condensation dans ce miracle.